

L'écho de Dampmart

www.dampmart.fr

Mogazine d'Informations Municipales de Dampmart



Centenaire de l'armistice du 11 novembre :

UNE COMMÉMORATION QUI A MARQUÉ LES ESPRITS À DAMPMART



Enfance & Scolaire p.8

Une nouvelle année a démarré à l'ACM de Dampmart

Celle-ci sera une fois de plus riche en animations, découvertes...

Vie locale p.16

Dampmart au plus près de ses séniors

A l'écoute, la municipalité a pour objectif de favoriser le lien social, bien souvent fragilisé par l'isolement...

Anima'Scrap77 p.27

Anima'Scrap77 fait son cinéma

Un atelier géant appelé "CROP" dans le langage "SCRAP" était organisé par l'association Anima'Scrap77

Agenda des manifestations

2018



21
Décembre **Père Noël dans les écoles**



21
Décembre **Vœux du Maire**



22
Décembre **Repas des Anciens**
pour les personnes de plus de 70 ans

2019



26
Janvier **Galette des Anciens et Loto**
pour les personnes de plus de 65 ans
Salle Moisy, rue Gambetta



27
Janvier **5^e Internationaux de Boxe Française**
Au Gymnase Roby

 EJL Ile-de-France améliore
votre cadre de vie

EJL Chelles se mobilise au quotidien au service de vos projets de voiries, de plates-formes industrielles ou encore d'aménagements qualitatifs.

 **JEAN LEFEBVRE**
TRAVAILLE POUR VOUS
ILE-DE-FRANCE

15, rue Henri Becquerel
77500 Chelles cedex
T/ 01 64 72 79 00 - www.ejl-idf.fr

INVITATION Vœux du Maire

Comme chaque année, Monsieur le Maire a le plaisir d'inviter tous les Dampmartois qui le souhaitent à participer à la cérémonie des vœux

le vendredi 21 décembre 2018 à 19h00



Faites-vous connaître en mairie :
par téléphone au **01 64 30 13 45**
ou par mail : mairie@dampmart.fr

DAMP MART
une ville qui bouge

 **E.S.A.T «LA GRANGE AU BOIS»**
24 Bis, Av R Poincaré (direction Provins)
77400 LAGNY SUR MARNE - TEL : 01 60 94 23 11

**VENTE DE SAPINS
NORMANN & EPICEA**

**Ouvertures
Exceptionnelles
les 3 premiers
Samedis
de Décembre**



**DU LUNDI AU VENDREDI
9H - 12H
13H - 16H45**

Sommaire

Enfance & Scolaire

Fermeture d'une classe à l'école Les Vallières	6
Bilan des déplacements vers le collège Marcel Rivière	6
Retour sur la rentrée 2018.....	7
Remise des dictionnaires	7
Une nouvelle année a démarré à l'ACM de Dampmart	8
Halte garderie	8



Centenaire de l'armistice du 11 novembre

UNE COMMÉMORATION QUI A MARQUÉ LES ESPRITS À DAMPMART	9
---	---

Vie locale

Forum des associations 2018.....	14
Les Incroyables Comestibles	14
Succès pour l'édition 2018 des Belles Anciennes	15
Enfin du nouveau pour la desserte de Dampmart par les transports en commun	16
Dampmart au plus près de ses séniors	16
Portage des repas	17
Semaine bleue 2018.....	18
Voyage des anciens : visite au cœur de la champagne ..	18
Bilan énergétique de la commune : quels progrès ?	19
Notre commune, notre lieu de vie, un équilibre délicat....	20
Impact de la réforme de la taxe d'habitation.....	22
Bilan financier de la réhabilitation de l'ancienne école maternelle et du centre de loisirs	23
Programme de la bibliothèque.....	23



La parole aux associations

JS Dampmartoise	24
La Compagnie d'Arc de Dampmart	24
Dampmart Volley-Club.....	25
Dampmart Boxe Française.....	26
Multi Club.....	26
Anima'Scrap77	27
Dam'Art.....	28
Amicale des Anciens	28

Informations & Communication

Guide du bon voisinage	29
Tribune libre	30
Communiqué sur la vente de calendriers	30
Etat Civil	31



L'édito du Maire

Chères Dampmarthoises, chers Dampmarthois,

L'année 2018 se termine et elle fut riche en travaux pour notre commune.

Bon nombre d'entre vous ont été pénalisés par les travaux d'assainissement rue Blanchet, rue du Grand Sentier, rue Arthur Boucher, rue d'Alger mais cette fin d'année marque la fin de cette gêne et de la réfection totale de la voirie.

Nous sommes tranquilles pour une bonne trentaine d'années et certainement plus. La rue du Grand Sentier a enfin une vraie chaussée avec des trottoirs.

Les travaux du bord de Marne ont aussi bien avancé, nous pourrons réellement en profiter l'été prochain, mais l'ensemble de l'aménagement sera vraiment appréciable d'ici 3 à 5 ans.

Il en est de même pour notre centre-ville et le réaménagement de notre place qui donnera un lieu de partage à notre village. Nous poursuivons ces travaux durant l'année 2019. Les plantations qui ont eu lieu en ce mois de décembre seront réellement appréciables dans 5 à 10 ans, une fois la végétation arrivée à maturité.

Nous travaillons pour l'avenir de notre commune, l'épanouissement et le bien-être de tous. Il faut parfois être patient et il nous appartient à nous, conseil municipal, de vous informer, de vous convaincre, pour adhérer à ce projet commun, qui fera que demain, nous aurons le plaisir, pour ne pas dire la fierté, de vivre dans un village tranquille et agréable.

Faisons de Dampmart une des communes les plus sympathiques de Marne et Gondoire.

Mais une commune agréable à vivre est aussi une ambiance à créer et pour cela nous avons la chance d'avoir un tissu associatif bien développé.

Pour vivre et s'épanouir il faut des structures correctes et dans cette optique, l'année 2019 verra la réfection de la toiture du gymnase et un rafraîchissement de ses installations.

Nous y travaillons et malgré quelques surprises lors de l'étude, nous serons en mesure d'effectuer ces travaux cet été.

Le city parc annoncé il y a maintenant 2 ans, deviendra lui aussi une réalité. Son retard est dû au doute du conseil municipal sur les possibles désagréments pour le voisinage. Nous avons pris le temps de la réflexion et avons trouvé un modèle qui nous l'espérons, conviendra au plus grand nombre.

Côté convivialité, nous avons vécu un 11 novembre 2018 formidable.

Un bel hommage a été rendu aux enfants de Dampmart tombés pour défendre nos valeurs.



Malgré le temps pluvieux, vous étiez nombreux lors de cette commémoration, sur notre nouvelle place, qui accueillait le retour de son monument aux morts, déplacé il y a presque 60 ans.

Précédemment, nous avons mis à disposition des Dampmartois et des écoles, de superbes expositions sur l'histoire de notre territoire.

Je tiens une nouvelle fois à remercier chaleureusement Madame Marie-Thérèse Vanzagi et Monsieur André Claverie pour le temps passé à organiser, chercher ces documents uniques qui désormais feront partie du patrimoine communal.

Un document filmé sur la libération de Dampmart en 1944 a permis aux plus anciens d'entre nous de connaître une immense émotion. Un très grand merci à la famille Coulon qui a mis à disposition ce document unique qui va être l'occasion pour la commune de réunir nos plus anciens afin d'identifier les grandes figures de Dampmart de cette époque.

Ce 11 novembre a été aussi l'occasion d'organiser un après midi et une soirée qui mériteraient d'être renouvelés. Nous étions jusqu'à 200 personnes au plus fort de la fréquentation. La formule trouvée nous a donné quelques idées pour permettre aux Dampmartois de se retrouver et de partager ensemble de bons moments.

Je tiens enfin à remercier et à féliciter l'ensemble des bénévoles et aussi le personnel communal qui ont pris sur leur temps personnel pour que le rendez-vous soit réussi.

Mon seul regret est que malgré une subvention, la direction de l'école élémentaire n'ait pas accepté d'emmener les élèves visiter le musée de la grande guerre de Meaux, pourtant si riche d'enseignement. Convaincus de l'intérêt de cette visite pour les enfants, nous l'organiserons sur le temps périscolaire. Le désintérêt porté à l'évènement par notre école élémentaire m'attriste.

Pour finir, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de superbes fêtes de fin d'année. Nous vous adressons tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2019, pour vous-même et vos proches.

Bien amicalement,

Laurent DELPECH
Maire de Dampmart

SCOLARITÉ

Fermeture d'une classe à l'école Les Vallières

Nous avons bien plus de classes qu'il y a 100 ans, lorsque l'école était faite à la mairie, ou lorsque l'école des filles a été construite. Cette école s'appelait déjà « groupe scolaire ». Quels visionnaires nos anciens !



1918



2018

Le nombre de nos enfants scolarisés augmente au fur et à mesure des années. Cette courbe, bien que croissante, connaît quelques à-coups. De ce fait, certaines années, nous ouvrons des classes, comme l'année dernière à l'école maternelle. Certaines autres, nous les fermons.

C'est le cas cette année pour le groupe scolaire les Vallières, avec 197 enfants au moment de la rentrée de septembre, nous redescendons donc à 8 classes. Le nombre de classes d'un établissement se calcule en divisant le

nombre d'enfants (tous niveaux confondus) par le nombre de classe. Le résultat obtenu ne doit pas être inférieur à 25. Pour rappel, depuis quelques années il n'y a plus de quota pour les ouvertures, à notre grand regret car nous élus, souhaiterions que les enseignants ne se retrouvent jamais devant des classes de 28 ou 30 enfants...

Les nouveaux logements, aujourd'hui encore en construction, ne manqueront pas de faire remonter les effectifs des enfants scolarisés à Dampmart.

COLLÉGIENS

Resectorisation des collégiens de Dampmart



Nos enfants sont donc désormais répartis sur deux collèges pour plusieurs années.

Les premières semaines de transport n'ont pas été de tout repos en termes de logistique, de changement de chauffeur et de tâtonnement concernant le parcours...

Aujourd'hui, alors que le département nous avait annoncé un trajet de 35mn, nous constatons que les enfants qui prennent le bus au 1^{er} arrêt, soit à 7h41, arrivent régulièrement au collège à 8h30. Le défaut de respect des ho-

Pour cette rentrée de septembre, nos collégiens de 6^e ainsi que les nouveaux dampmartois scolarisés au collège, ont pris le chemin du collège Marcel Rivière à Lagny sur Marne et non plus celui du collège du moulin à vent à Thorigny sur Marne. Cette nouvelle sectorisation nous a été imposée par le département.

raires est d'ailleurs officiellement acté puisque les élèves de DAMPMART disposent d'une pastille sur leur carnet, excusant leur retard.

La commune soutient donc la procédure contestant la resectorisation initiés par les parents d'élèves, et toujours pendante devant le tribunal administratif.

Dans le but de détenir le plus de données possibles, nous sommes preneurs de toute information utile à l'intérêt général, de la part des familles concernées.



SCOLARITÉ

Retour sur la rentrée 2018

En ce lundi 3 septembre ensoleillé, tous nos enfants ont repris le chemin de l'école.

La rentrée a été faite de façon échelonnée pour l'école maternelle. Tous les parents ont pu accompagner les enfants jusque dans leur classe et y rester un moment. L'équipe enseignante a accueilli les 137 élèves répartis sur cinq classes. Une équipe enseignante renouvelée au 3/5 et très investie.

A l'école élémentaire, les enfants de CP ont été accompagnés par les parents jusque dans la cour de récréation où l'appel par classe a été fait.

Qui était le plus stressé ? Le plus inquiet en cette journée ?

Et bien pas toujours ceux que l'on croit !

Pour les nouveaux inscrits, les parents ont également pu entrer dans l'école.

Pour les autres enfants, les plus grands, les parents les ont laissés à la grille.

Mais pour ces « grands là », ce n'est que la continuité avec une équipe enseignante et un environnement déjà bien connus.

ÉDUCATION

Remise des dictionnaires

Tous les ans, en cette fin du mois de juin, les plus grands de l'école maternelle et de l'école élémentaire se voient attribuer un dictionnaire par la municipalité.

Des jeux de mots et des devinettes ont permis aux Grands de Maternelle de trouver leurs dictionnaires que Nathalie, notre secrétaire de mairie, avait préparés.

C'est avant la récréation que les CM2 ont réceptionné leur dictionnaire, leur permettant l'habituelle, l'incontournable séance de dédicaces des camarades et enseignants, leur laissant des souvenirs précieux de leurs années d'écoliers.



ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS

Une nouvelle année a démarré



Celle-ci sera une fois de plus riche en animations, découvertes et moments de partage avec les enfants et leurs familles.

Sur les temps d'accueil du matin et du soir, tout comme sur le temps méridien, les animateurs continuent de mettre en place des petites animations manuelles, sportives et ou culturelles.

Les activités du mercredi

Chaque mercredi, des temps de discussion et d'échange sont mis en place sur des sujets qui intéressent ou interpellent les enfants. Il y a également des temps de réflexion concernant la vie du Centre afin qu'ils en deviennent acteurs.

Un gros travail a été mené par l'équipe d'animation afin de permettre aux enfants de tout âge de s'approprier les locaux par l'aménagement et la décoration des différents pôles de jeux (coin lecture, meuble de création, coin dinette, coin voitures...). Ces espaces, en libre accès sur les temps d'accueil, permettent de développer l'autonomie des enfants et de créer des repères pour les plus petits.

En début d'après-midi, des ateliers menés à la Bibliothèque permettent de familiariser les enfants de maternelle avec le livre à travers des contes et d'amener ceux d'élémentaire au monde de la lecture, de la découverte et de l'imaginaire. A l'issue de l'atelier, chacun peut emprunter un livre qu'il découvrira durant le temps libre de la journée.

Durant les périodes de vacances, les activités proposées seront définies selon une thématique commune. Un événement sera organisé permettant ainsi aux parents de découvrir les travaux réalisés par les enfants.

Lors des vacances de novembre, l'équipe d'animation a développé la thématique du « Monde de la ferme ». Les enfants ont ainsi découvert les machines agricoles, le nom des petits des animaux, le terme utilisé pour leurs cris et ont également réalisé des activités créatives.

Des sorties viendront également ponctuer le planning des enfants, afin d'approfondir leurs découvertes dans des lieux nouveaux.

Sur les prochaines périodes, les activités tourneront autour des sciences, des arts et de la notion de partage.

L'accueil de loisirs vous sollicitera régulièrement pour des collectes de pots en verre, pots en terre, chemises... afin de développer le recyclage et le upcycling avec les enfants et, qui sait, pouvoir vous en faire profiter.

Bien sûr, comptez sur les enfants et l'équipe pour créer des surprises auxquelles vous n'auriez pas pensé !

Amélioration du service

- 1 semaine d'accueil supplémentaire en août à l'été 2019
- Ouverture à partir de 7h le matin à la rentrée 2019

Une nouvelle orientation

Concernant le fonctionnement, la fin de ce premier trimestre marque le lancement d'une réflexion globale sur les nouvelles orientations de l'ACM.

Soucieux de faciliter l'accès aux familles et d'offrir les meilleures conditions d'accueil possible aux enfants, et après avoir consulté les parents, la Municipalité souhaite proposer un accueil dès 7h le matin. Cet accueil permettrait aux parents une meilleure souplesse dans leur organisation matinale. Ce changement induit une nouvelle organisation aussi bien en termes de personnel que de logistique et ne pourra donc aboutir qu'à la rentrée scolaire 2019.

Pour la période de fermeture, nous renouvelons la convention avec l'ACM de Thorigny-sur-Marne pour accueillir vos enfants en fonction des places disponibles.

Sur ces nouvelles perspectives, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !



LA HALTE GARDERIE

Elle fonctionne les lundis, mardis et vendredis matin de 8h45 à 11h15.

Les animatrices proposent des activités diversifiées, activités manuelles (peinture, découpage, collage, pâte à sel...), motricité, chants, danses, jeux de groupe.

Pour les parents qui souhaitent confier leurs enfants à une équipe dynamique et attentionnée, venez inscrire vos enfants en Mairie.



DAMPMART
CENTENAIRE
1914-1918
2018
1918



Centenaire de l'armistice du 11 novembre :
**UNE COMMÉMORATION QUI A MARQUÉ
LES ESPRITS À DAMPMART**



Des cérémonies marquées par le recueillement et le devoir de mémoire

La municipalité de Dampmart a souhaité rendre un hommage digne aux millions de morts, et plus particulièrement aux Dampmartois victimes de la Grande Guerre, à l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 novembre.



La journée a commencé par la traditionnelle cérémonie en hommage aux victimes de Dampmart au monument aux morts qui venait de retrouver son emplacement d'origine sur la Place de l'église. A 11h00, les cloches ont sonné pour laisser place ensuite au discours du maire, Laurent Delpéch, suivi de la lecture de plusieurs lettres de soldats par des membres du conseil municipal. Cette cérémonie était accompagnée par l'orchestre Tutti Quanti et la chorale

de Dampmart dirigée par Alexandra Chmeleff.

Après le dépôt de la gerbe au monument aux morts, le cortège s'est rendu au cimetière pour une deuxième cérémonie. Cette année, la municipalité a souhaité rendre un hommage particulier à toutes les victimes de la commune en faisant déposer une gerbe aux enfants sur chacune des tombes des poilus Dampmartois.

Extrait du discours du maire

Il y a 100 ans, jour pour jour, heure pour heure, les cloches ont sonné la fin du plus grand conflit que la terre de France ait connu.

Quel ressenti les Dampmartois ont-ils pu vivre ?

De la joie Une immense peine. La joie de voir revenir enfin un fils, un mari, un père, après une telle boucherie. Une immense peine pour ceux qui ne reverront jamais les leurs.

Ces familles meurtries d'avoir perdu un fils voire même deux, alors que leur voisin, lui, pourra prochainement serrer dans ses bras, son être cher. Ce sentiment terrible pour chaque soldat ayant perdu un ami, de penser pourquoi lui et pourquoi pas moi ?

En ce jour de centenaire, il est question de commémorer uniquement la paix.

Il s'agit de prendre conscience de la valeur de la vie, d'avoir cette joie de partager, d'être ensemble, de comprendre que l'homme est un loup pour

lui-même, dès que les circonstances se présentent, de connaître l'histoire.... pour deviner les futurs périls et les déjouer.

Rappelons nous ensemble nos poilus morts pour notre liberté et restituons un par un leur sacrifice :

42 jeunes Dampmartois ont donné leurs vies pour la patrie. 42 enfants de Dampmart ne rentreront pas dans leur famille parmi lesquels plusieurs frères.

Dampmart comptait environ 1 000 habitants début 1900, environ 200 ont été mobilisés.

42 ont été tués, soit plus de 20%.

L'histoire ne nous dit pas combien sont rentrés blessés, handicapés, mais l'on peut imaginer statistiquement qu'ils ne sont pas loin d'une centaine, sans oublier les traumatisés tout simplement.

Nous avons tous entendu dans nos familles que les anciens poilus n'en parlaient pas.

Il a fallu presque 2 ans pour que ces survivants soient démobilisés et rentrent dans leur commune.

Début 1921, l'Etat proposa, lorsque c'était possible, de rendre aux familles, si elles le souhaitaient, leurs défunts.

Ainsi à DAMPMART dans notre cimetière, reposent dans leurs caveaux familiaux 13 soldats, sur les 42 enfants Dampmartois tués à la grande guerre.

Rappelons- nous ensemble des noms des enfants de Dampmart morts pour la France au cours des différents conflits

A tous ces enfants ou jeunes hommes qui auraient pu être nous-mêmes ou nos propres enfants.

En notre territoire de DAMPMART et ce beau pays de FRANCE, nous devons ce devoir de mémoire, de respect, de reconnaître la chance que nous avons de vivre à ce jour dans un monde, certes troublé, mais en paix depuis près de 75 ans.

Morts pour la France

1914

Le 23 août marque la mort du 1^{er} Dampmartois : **Clément BŒUF** il est tué à Farcienne en Belgique, il avait 22 ans ■ **Emile FREMIN**, le 06 septembre tombe sous le feu ennemi à Courbesseaux en Meurthe-et-Moselle, il avait 27 ans ■ **Clément BREVARD**, le 07 septembre, grièvement blessé au combat, décède dans l'ambulance, enfant de DAMPMART, il avait 22 ans ■ **Louis GUSTAVE** est tué le 25 septembre au combat à CAPPY dans la Somme, il avait 34 ans ■ **Jules MONERA** tombe à la Croix-sur-Meuse le 27 septembre. Il avait 23 ans ■ **Lucien MANIERE** est tué le 06 octobre à ACHEVILLE dans le Pas-de-Calais, il avait 29 ans ■ **Léon NAVOIZAT** tombe sous les mitrailleuses ennemies à MOUCHY dans le Pas-de-Calais le 19 octobre, il avait 30 ans ■ **Camille DEMESSE** est tué le 23 octobre à SAINT-LAURENT Pas-de-Calais, il avait 23 ans ■ **Marius MOUROTTE** est tué le 09 décembre à LAVOYE dans la Meuse, il avait 23 ans ■ À la veille de Noël, **Henri PÉTÉ** tombe sous le feu ennemi à CONSENVOYE dans la Meuse, en ce 21 décembre il avait 30 ans.

En 5 mois, DAMPMART a perdu 10 de ses enfants, membres de sa jeunesse.

1915

Eugène LEGRAND est tué le 13 février à Sainte-Menehould dans la Marne, il avait 20 ans ■ **Eugène MARIN** est tué le 20 février à Épargnes dans la Meuse, il avait 20 ans ■ **Valentin LECLAIRE** est tué le 1^{er} mars à Vauquois dans la Meuse, il avait 21 ans ■ Son frère, **Fernand LECLAIRE** est tué la même année à Dunkerque, il avait 23 ans ■ **Abel HOUDART** est tué à Bois-le-Prêtre en Meurthe-et-Moselle le 22 mars, il avait 27 ans ■ **Fernand CAHAYE** tué également en

mars 1915 ■ **René CRUSET** est tué le 09 mai à Neuville-Saint-Vaast en Pas-de-Calais, il avait 22 ans ■ **Alexandre BLONDELEAU** est tué le 27 mai à la Harazée dans la Marne, il avait 23 ans ■ **Maurice GUAY** fut malgré tout tué le 15 juillet au Bois-de-la-Gruerie dans la Marne, il avait 20 ans ■ **André HURAND** tué à Crouy dans l'Aisne, début octobre ■ **Maurice CABIROLE** est tué à Souchez dans le Pas-de-Calais le 9 novembre, il avait 19 ans.

En 1915, Dampmart a perdu 11 de ses enfants, 21 depuis le début de la guerre.



1916

NOEL Alphonse Joseph est tué le 10 mars 1916 à La ville au bois dans l'Aisne il avait 35ans ■ **FER Maurice** 23 ans et Granger Alfred 32 ans sont tués le même jour à saint hilaire dans la marne ce 15 mars ■ **DE TERMERMERMAN Henri Léon** 21 ans est tué à Thiaumont dans la Meuse ce 23 juin ■ **FERREAU René** est tué à Vaux chapitre dans la Meuse le 17 aout il avait 22 ans ■ **ROUFFIGNAC Eloi** 27ans tué à Curlu dans la somme le 20 aout il avait 27 ans ■ **FROIDEVAL Eugene**

24 ans est tué dans la somme a la ferme de l'hôpital le 05 septembre ■ **LECHANTRE Louis** est tué a Bray sur somme le 05 octobre il avait 25 ans.

En 1916, 08 enfants de Dampmart ont disparu, 29 depuis le début du conflit, la moyenne d'âge était 23 ans.

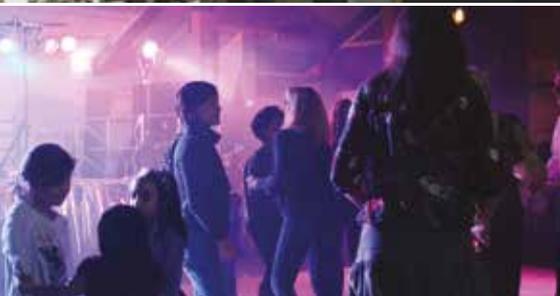
1917

Augustin DE TEMMERMAN est mort de ses blessures le 22 février à COEUVRES dans l'aisne, il avait 31 ans. Il est le 2^e enfant de la famille de Temmerman ■ **Paul LIVER** est tué le 16 avril au Bois des Buttes, il avait 20 ans ■ **Albert MARIN** est tué le 16 avril à Berry au Bac, il avait 21 ans ■ **Léon DESNOYERS** tué à Bois de la gruerie le 6 juillet, il avait 24 ans ■ **Louis MONÉRA** est tué à Roclincourt le 26 septembre, il avait 27 ans et était lui aussi un 2eme fils sacrifié

En 1917, 5 jeunes Dampmartois ont disparus, 34 depuis le début du conflit avec une moyenne d'âges de 24 ans ... 2 familles connaissent la perte d'un deuxième enfant.

1918

Donat FROIDEVAL est tué le 6 avril à LOCRES (Belgique), il avait 25 ans ■ **Pierre SCHARFF** est tué le 5 juin à Carlepont, il avait 23 ans ■ **Raymond LAMOTTE** est tué le 29 août à Cati-gny, il avait 21 ans ■ **René ROUCHÉ** mort de ses blessures de guerre le 24 juillet à Conty, il avait 21 ans ■ **Abel DELATTE** mort de ses blessures de guerre le 25 août à Villers-Cotterêts, il avait 28 ans ■ **Léon COFFIGNON** est tué le 25 octobre à Banogne, il avait 28 ans ■ **Jean Joseph BEDIN** est tué le 25 septembre à Bouconville, il avait 36 ans ■ **Albert BEDIN** mort de ses blessures le 28 octobre à Ecury-sur-Coole, il avait 32 ans.



Après les cérémonies, place aux festivités

C'est au Gymnase Roby que la municipalité a donné rendez-vous à la population pour débiter les festivités autour d'un « Pot des tranchées » offert par la municipalité.

Les participants ont pu ensuite se restaurer grâce à la présence du traiteur «Mélodie des saveurs» qui proposait une restauration variée à petits prix. Le public a pu apprécier toute l'après-midi l'animation par l'excellente chanteuse «Coco» avec des chansons d'époque à aujourd'hui.

Durant l'après-midi, trois expositions étaient proposées. La première organisée par l'association La Grangée de L'histoire avec Mme Vanzaghi dans laquelle était exposée de nombreuses correspondances, affiches, objets de la Grande Guerre. La deuxième était organisée par M. Claverie intitulée "Camp retranché de Paris - Dampmart et des environs" (voir encadré ci-dessous) et la troisième par l'association Adahmo avec des véhicules, reconstitutions et objets de guerre.

A 17h, un film réalisé par Hugo Press a été projeté dans la salle du gymnase devant un public qui a découvert des séquences inédites de la libération de Dampmart en 1945.

A 18h, le DJ Julien Cara a investi la scène pour faire danser le public sur des musiques des années 80 à 2012 jusqu'à la fin de la soirée.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des associations, des intervenants, des services municipaux et des Dampmartois pour l'organisation et leur participation qui sans eux cette journée n'aurait pas connu ce succès.

Dès octobre, 2 expositions étaient organisées à Dampmart

« Le Parcours du Soldat Paul Brunet », une exposition proposée par l'association La Grangée de l'Histoire dans les locaux de la mairie. Au travers de ses correspondances lors de la fin de la Grande Guerre en 1918, le public a pu découvrir le parcours de ce soldat Dampmartois avec des documents inédits.

« Camp retranché de Paris - Dampmart et ses environs », une exposition organisée par la M. Claverie sur le quotidien dans notre région durant la période de la Grande Guerre, notamment avec des documents exceptionnels sur la vie dans la commune et des soldats Dampmartois.

EXPO
Le parcours du soldat
PAUL BRUNET

Parcours d'un DAMPMARTOIS
à travers la correspondance de PAUL BRUNET
à la fin de la Grande Guerre en 1918

15 octobre
09 novembre
Mairie de Dampmart

Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Les week-end du 20/21 et 27/28 de 10h à 17h

Modérateurs :
Madame VANZAGHI
et l'association LA GRANGÉE DE L'HISTOIRE

2018
1918

EXPO

CAMP RETRANCHÉ
DE PARIS - DAMPMART ET SES ENVIRONS

15 OCTOBRE / 18 NOVEMBRE

ÉGLISE DE DAMPMART
de 9h à 17h

2018
1918



Les reconnaissez-vous ?

Ils se sont prêtés au jeu devant l'objectif de la photographe Imene Mezdari lors d'une séance photos en tenue d'époque dans une ambiance parfois euphorique durant toute l'après-midi. Chacun d'entre eux a pu repartir avec sa photo.



VIE ASSOCIATIVE

Forum des associations 2018



En ce samedi 8 septembre, comme à chaque rentrée, les associations de Dampmart se sont réunies au gymnase Roby afin de proposer leurs nombreuses activités aux dampmartois.

Ce fut l'occasion de découvrir de nouvelles activités, de rencontrer les bénévoles, de voir toute la richesse du tissu associatif dampmartois, d'effectuer des inscriptions ou des renouvellements...

- Pour les artistes : peinture, art floral, scrapbooking, improvisation théâtrale,
- Pour les sportifs : boxe française, tennis, basket-ball, volley-ball, danse moderne, break dance, jujitsu, Arts martiaux vietnamiens, tir à l'arc,...
- Pour les seniors : l'amicale des anciens,
- Et pour tous, la pêche, ...

Chacun a pu faire ses choix, dans la convivialité et la bonne humeur. Ceux qui se réveilleraient seulement maintenant peuvent accéder à l'annuaire des associations sur le site internet de la commune.

SOLIDARITÉ

Les Incroyables Comestibles

Les Incroyables Comestibles à Dampmart, qu'est-ce que c'est ?



Les Incroyables Comestibles est un mouvement citoyen, apolitique, sans but lucratif, né en 2008 à l'initiative de 2 mères de famille, dans une ville du nord de l'Angleterre.

Le projet : que chacun ait accès à une nourriture locale, saine et de qualité tout en créant du lien.

Le concept : cultiver individuellement ou collectivement des espaces publics ou privés accessibles à tous, dans l'idée du partage.

Dans ce sens, chaque habitant est invité à planter, entretenir, récolter...

À Dampmart, le jardin de la bibliothèque, inauguré le 5 mai dernier, a été créé à l'initiative de Loris Bardi, le bibliothécaire, en partenariat avec les Incroyables Comestibles de Lagny et Alentours.

Habitantes de Dampmart, impliquées dans la création de ce jardin et dans les Incroyables Comestibles de Lagny et Alentours, elles rêvent d'étendre notre action au cœur du village.



Contacts

Martine Lancien

Téléphone : 06.62.16.33.12

Email : martin.lancien@laposte.net

Facebook : incroyablescomestiblesLagny

Site web : www.lesincroyablescomestibles.fr



AUTOS PERDUES DE GUERMANTES

Succès pour l'édition 2018 des Belles Anciennes

Vous avez été encore nombreux à partager ce rassemblement sous le signe "encore une fois" du soleil.

Et oui la chance nous a encore sourit cette année, un temps magnifique à Dampmart pour cette troisième édition des "belles anciennes de Dampmart", qui a réuni plus d'une centaine de véhicules tous plus beaux les uns que les autres.

L'ambiance a été encore une fois au top

Cette année, l'association « les Belles Anciennes » avait décidé de déplacer la scène au centre des exposants, pour créer une sorte de petit campus où tout le monde pouvait se retrouver autour d'un verre ou une assiette et profiter des concerts et des exposants, cela a été un franc succès, donc l'année prochaine vous pourrez profiter de cette configuration afin de passer un bon moment de dé-

tente en notre compagnie au centre de cet évènement.

L'association tient à remercier comme à chaque fois le travail exemplaire de ses partenaires, les équipes techniques, la mairie de Dampmart, Monsieur le Maire, les élus, qui participent de près ou de loin à cet évènement, ainsi que l'association "A la recherche des autos perdues" pour l'énorme travail qu'elle réalise lors de cet évènement.

Et merci à vous d'être passé nous voir et d'avoir contribué à faire de cet évènement un rendez-vous incontournable de notre commune.

L'association vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la quatrième édition des "Belles Anciennes de Dampmart".



TRANSPORTS

Enfin du nouveau pour la desserte de Dampmart par les transports en commun



Au terme de plusieurs mois d'études et d'échanges entre Ile-de-France Mobilités, le Syndicat de Transports de Marne-la-Vallée, la commune de Dampmart, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire et le transporteur Transdev-AMV, dans le cadre du dispositif régional du Grand Paris des Bus, la ligne 4 du réseau Pep's desservant la commune de Dampmart à destination de la gare de Lagny-Thorigny se verra considérablement renforcée à compter du 7 janvier 2019.

Les améliorations concernent principalement l'heure creuse (09h00 – 17h00) en semaine ainsi que le weekend avec pour objectif d'assurer davantage de correspondances avec les trains de la ligne P du Transilien.

Les usagers pourront ainsi bénéficier d'un bus toutes les 15 à 20 minutes en heures de pointe et toutes les 30 minutes en heures creuses du lundi au vendredi de 5h32 à 21h02. Les horaires du samedi proposeront un bus toutes les 30 minutes à 60 minutes de 7h05 à 20h31 le samedi.

Par ailleurs, il est à noter une amélioration considérable le dimanche avec un bus toutes les 1h30 de 7h01 à 20h31 afin de permettre aux Dampmartois de se déplacer y compris le dimanche.

Enfin, dans le but de répondre à un besoin important d'accès aux commerces, un itinéraire spécifique de la ligne 4 permettra aux Dampmartois d'effectuer un aller-retour le matin et un aller-retour l'après-midi du lundi au vendredi vers le nouvel Intermarché de la ZAE des Vallières à Thorigny-sur-Marne.

La desserte vers le collège Moulin à Vent à Thorigny-sur-Marne reste inchangée.

La commune et le SIT tiennent à remercier les usagers du transport à la demande grâce auxquels ces renforts ont pu voir le jour : en effet, leur utilisation des circuits permet de démontrer les besoins existants et donc de justifier des investissements supplémentaires pour améliorer l'offre de bus sur la commune.

SOLIDARITÉ

Dampmart au plus près de ses séniors

A l'écoute, la municipalité a pour objectif de favoriser le lien social, bien souvent fragilisé par l'isolement, tout en permettant aux seniors d'être des acteurs de leur ville.



La Mairie de Dampmart accompagne les personnes retraitées de plus de 65 ans en leur proposant des activités tout au long de l'année :

- un voyage par an,
- un après-midi galette-loto,
- durant la semaine bleue (courant octobre) plusieurs activités gratuites (peinture, patchwork, art floral, travaux manuels...),
- en fin d'année, un colis ou un repas spectacle est offert au plus de 70 ans.

Vous êtes dans cette tranche d'âge ? Faites vous connaître auprès de la Mairie au **01.64.30.13.45** ou par mail **ccas@dampmart.fr**

Les seniors vivent aujourd'hui pleinement leur retraite.



SOLIDARITÉ

Portage des repas

La Commune de Dampmart met à la disposition des Dampmartois un service de portage de repas à domicile.

Ces repas sont commandés à ELIOR, qui livre également le groupe scolaire de la commune.

Des repas au goût des personnes âgées.

- Des choix de menu qui sont élaborés pour répondre aux besoins nutritionnels des personnes âgées.
- Des recettes qui correspondent à leurs habitudes alimentaires : soupes, recettes du terroir sont à l'honneur.
- Pour les personnes qui suivent un régime alimentaire ou qui rencontrent des difficultés de mastication, des plats et des textures adaptées sont alors proposées.

Renforcer le lien social, proposer un service rassurant et valorisant.

Au-delà de la livraison de repas, c'est une véritable veille sociale qu'Elior propose grâce à la mission de ses livreurs.

Ils sont un repère au quotidien et deviennent une véritable sentinelle pour identifier les changements qui pourraient survenir et alerter.

Ils sont équipés de smartphone pour prendre les commandes auprès des convives, d'enregistrer leur passage à leur domicile et d'alerter les familles et le CCAS en cas d'anomalie.

Vous pouvez commander selon votre besoin un seul repas par semaine, ou plusieurs ou tous les jours de la semaine et ceux pour le déjeuner et/ou la collation du soir.

Pour les samedi, dimanche et jours fériés, les repas sont livrés la veille ou l'avant-veille.

Les tarifs

- des déjeuners varient selon les revenus de 5,00€ à 11,25€. Le coût de cette prestation pour la mairie est de 9,65€. Pour les premières tranches, la commune prend en charge une partie.
- des collations du soir sont de 2€99 (prix de revient).

Pour tous renseignements vous pouvez joindre la Mairie au **01.64.30.13.45** ou par mail **ccas@dampmart.fr**

NOUVEAU À DAMPMART



Consultations à domicile
urgences ostéopathiques
en entreprise

Ostéopathe D.O
GUILHERMET ELODIE

eg.osteo@hotmail.com
06.50.38.03.08

NOURISSONS - ENFANTS
 ADOLESCENTS - ADULTES - SENIORS
 FEMMES ENCEINTEES - SPORTIFS

SOLIDARITÉ

Semaine bleue 2018

Un joli succès pour la semaine nationale des retraités et personnes âgées.



Nous proposons cette année 4 ateliers : Patchwork, Art Floral, Peinture et Travaux Manuels.

Patchwork : Participation très féminine. Confection d'une petite manique. Grace aux conseils d'Evelyne, chaque participante, apprentie couturière est repartie avec sa confection.

Art Floral : Atelier toujours très apprécié. Jolies présentations florales effectuées.

Peinture : Cette saison les élèves progressent.

Travaux manuels : Beaucoup de monde pour cette nouvelle activité. Décors de Noël étaient proposés et réalisés pour déposer dans nos sapins. Lors de cette activité, nous remercions Monsieur CHAUVÉAU d'avoir exposé des sculptures sur bois.

Merci à Evelyne MERCIER et Patricia D'HALLUIN pour l'animation de ces ateliers. Elles sont toujours présentes pour faire perdurer cette semaine bleue.

Rendez-vous l'année prochaine.

VOYAGE DES ANCIENS

Visite au cœur de la champagne



Ce 13 juin 2018, 75 ainés de notre commune, malgré un départ très matinal, prenaient la direction de la Champagne.

Destination CLAIRVAUX dans un premier temps pour une Immersion dans le monde ecclésiastique et carcéral de l'Abbaye, transformée en prison sous Napoléon.

A noter qu'à ce jour, 68 prisonniers y séjournent encore, avec une fermeture prévue d'ici 2 ans. Les Visites guidées ont été très appréciées de tous, suivies d'un déjeuner au « Lavoir des moines » au cœur de l'Abbaye.

S'en suivait à BAYEL, la visite du musée du cristal retraçant son histoire de l'antiquité à nos jours. Une démonstration de soufflage de verre était présentée. Certains dampmartois se sont essayés au métier de verrier. La journée s'est poursuivie par une visite de cave de Champagne, avec dégustation bien évidemment.

Retour à Dampmart vers 22h30 où le traditionnel casse-croûte était proposé.

Merci à vous de votre participation à cet événement et aux élus de votre accompagnement.



ENVIRONNEMENT

Bilan énergétique de la commune : quels progrès ?

Les données présentées au titre de 2018 sont celles d'octobre 2017 à octobre 2018 afin de tenir compte des relevés et non pas des estimations.

Sur cette période, nous avons réalisé quelques travaux, en plus d'anciens investissements qui donnent leurs résultats en année pleine :

- A Gambetta et Moisy (ACM, restauration, pôle musique), tous les ouvrants ont été changés, l'isolation renforcée lorsque c'était possible, le système de chauffage a été complété par des régulations terminales, la température des salles est régulée par pièce, comme aux Vallières. Les éclairages ont été changés par de la LED,
- Nous avons remplacé les éclairages de la rue du château à partir de la rue Arthur Boucher,
- Nous avons installé un système de gestion centralisée du chauffage à Moisy qui permet de gérer les horaires d'occupation salle par salle à partir d'une liaison internet,
- Au gymnase, un ballon ECS mixte (électrique et chaudière) permet de passer en électrique dès que la chaudière n'est plus utilisée, le ballon est aussi plus petit,
- Une des classes de Blanchet (école maternelle) a vu ses fenêtres remplacées par du double vitrage,
- A l'école Les Vallières, le nouveau système de ventilations est enfin en place et réglé,
- la chaudière de la mairie a été changée.

Entre 2017 et 2018, la consommation d'énergie est passée de 75,8 tep* à 71,5, soit une baisse de 6 %, la facture est quant à elle passée de 86 500 € à 92 500 €. Eh oui, le prix de l'énergie augmente plus vite que les économies... Le coût augmente donc de 7 %.

La consommation de gaz est passée de 41,4 à 35,9 tep. Soit 13 % de moins, baisse compensée par une hausse du prix de l'énergie de 16 %. La charge pour la commune

passé donc de 26 300 € à 26 600 €, quasiment stable. La chute de la consommation est en partie imputable à un début d'hiver 2018-2019 très tardif.

La consommation liée à l'éclairage public, est passée de 17,5 tep à 16,6 tep par an, en baisse de 5 % donc, avec une hausse du prix de l'énergie de 3 %. Pour la première fois en 10 ans, la facture d'énergie liée à l'éclairage public baisse, en passant de 28 300 € à 27 800 €.

Enfin, la consommation d'électricité de nos bâtiments municipaux augmente de 2 tep environ, pour passer de 16,9 à 19 tep, soit 12 % d'augmentation, amplifiée par une hausse de 7 % du prix de l'énergie. Le coût passe donc de 31 000 € à 37 000 €, soit une hausse de 20 %. Cette augmentation est liée à l'utilisation de Moisy (+3 tep*) et de Gambetta (+1 tep*). Par contre, la consommation baisse d'une tep aux Vallières, phénomène lié au transfert du centre de loisirs vers Gambetta. Les autres bâtiments voient leur consommation globale se réduire d'une tep au global.

Déchetterie mobile

La déchetterie mobile a eu un franc succès sur la commune de Dampmart, quelques chiffres en témoignent :

- **26 mai 2018** : 63 déposants, 1,6 tonne de déchets divers, 1,2 tonne de déchets verts, 196 kg de déchets dangereux et 80 déchets électriques et électroniques.
- **21 juillet 2018** : 36 déposants, 1,72 tonne de déchets divers, 0,5 tonne de déchets verts, 252 kg de déchets dangereux et 61 déchets électriques et électroniques.



*tep : tonne équivalent pétrole

CADRE DE VIE

Notre commune, notre lieu de vie, un équilibre délicat

La commune, comme son nom l'indique est le lien commun de nos résidences. Un habitant quel qu'il soit, s'identifie d'abord avec sa commune (son lieu de vie quotidien) et le pays, sa nation. Le Maire est le premier magistrat, il est le premier lien entre les administrés et l'État représentatif de la Nation.

La superposition de strates entre la commune et l'État implique un partage des tâches et des compétences. La commune, au point le plus bas de la pyramide, dispose d'une autonomie toute relative, tant au plan administratif que financier.

Monsieur le Maire, avec son Conseil Municipal, élu de terrain sur la base des engagements de campagne électorale, œuvre au quotidien pour le maintien et le développement de la meilleure qualité de vie possible des résidents.

Toutefois, les marges de manœuvre sont parfois faibles voire inexistantes, quelques exemples :

- La sectorisation des élèves collégiens, la compétence relève du Conseil Départemental,
- La sectorisation des élèves lycéens, la compétence relève de la Région,
- Le logement : l'Etat, dans le cadre de ses missions régaliennes, impose un quota de logements (loi SRU), fixé à 25% des logements sis sur la commune.

Le Maire, un Maire bâtisseur, mais avec quels moyens ?

Dans le cas de Dampmart, la part de logements sociaux est de l'ordre de 12,9%.

L'État actuellement représenté par Madame le Préfet de Seine et Marne fixe à la Commune, des objectifs triennaux de mixité sociale pour l'application de la loi SRU.

Pour la période 2017-2019, Dampmart se voit imposer l'objectif de 50 logements sociaux. Pour être compris dans l'objectif, il convient non seulement que le permis de construire ait été validé, mais il faut également et formellement que ces logements soient conventionnés par les services de l'État

Monsieur le Maire, dans le cadre de ses prérogatives, au nom de la commune, exerce un pouvoir réel sur le(s) projet(s) du ou des bailleurs, en s'appuyant sur les règles du droit du sol fixées par le code de l'urbanisme, le schéma directeur de la Région Ile de France, le schéma de cohérence territorial et le PLU de Dampmart.

Les travaux en cours et à venir

On fait le point sur les chantiers en cours et à venir pour ce dernier trimestre 2018.

Petit calendrier de ce qui se passe dans la commune :

- L'aménagement des bords de Marne se sont terminés par les travaux d'enrobés dans les rues du Lavoisier, de l'Abreuvoir et le chemin du halage les 22 – 23 et 24 octobre 2018.
- Les travaux d'assainissement de la rue Emile Blanchet ont été réalisés durant les mois de juillet et août, ce qui a permis une rentrée scolaire sans incident.
- La continuité de ces travaux se prolongent dans la rue du Grand Sentier et sont prévus d'être achevés fin décembre.
- Une nouvelle zone de travaux a débuté dans la rue Arthur Boucher (du mois d'octobre à la fin de l'année).
- Quant au chantier d'assainissement dans la rue d'Alger qui a démarré à la mi-septembre, il est également en cours d'achèvement.
- Déplacement de l'arrêt de bus et de son abri modifié en arrêt PMR réalisé courant octobre dans la rue du Château face à la mairie.
- Déplacement du monument aux morts sur la nouvelle place, début novembre.
- Reconstruction des murets et d'un vrai terrain de pétanque d'octobre à mi-novembre.
- Réalisation du pavage en décembre.
- Les plantations seront réalisées dès l'hiver, suivant les conditions climatiques
- Installation de nouveaux candélabres sur la place au mois de décembre.



Le Maire ou l'adjoint délégué signe l'arrêté autorisant la construction (permis de construire) après étude détaillée du projet et après avis du service instructeur et des différents concessionnaires.

Par contre, la procédure de conventionnement n'implique que le bailleur et les services de l'État, sans transparence au niveau de la commune.

La confiance serait-elle suffisante ? À l'évidence non !

A Dampmart, dans un souci de maintien de la qualité de vie et de mixité sociale, le développement urbanistique est contraint par une règle du PLU qui implique que toute opération d'aménagement de plus de 2 logements, doit comporter au moins 1/3 de logements sociaux.

Sous la contrainte des 50 logements sociaux qui doivent être conventionnés tous les 3 ans, a minima au moins 150 logements nouveaux devraient être bâtis sur la même période.

Les conséquences sont importantes et se traduisent par une progression démographique de l'ordre de 350 à 400 personnes au moins sur la durée d'un plan triennal, enfants y compris ; avec tous les besoins de services qui en découlent : écoles, centres de loisirs, équipements sportifs et associatifs, etc...., sans oublier les aménagements urbains : voirie, stationnements, réseaux.

Avec quels moyens ?

En ne considérant que le volet logements : les acteurs majeurs que sont l'État qui impose et conventionne et la Région, notamment par son schéma directeur qui fixe des objectifs de constructions de logements ; les

moyens mis à la disposition de la commune sont quasi inexistants.

Aucun accompagnement de la pression démographique, pas de projets d'aménagements des réseaux routiers, quasiment aucune amélioration de la déserte locale depuis plus de 40 ans, par les transports en commun, pas de vision globale identifiée des besoins d'équipements collectifs majeurs pour notre territoire rive droite de la Marne (collège : responsabilité du Conseil Départemental, lycée : responsabilité de la Région Ile de France, etc.).

Au titre de l'année 2017 et compte tenu des permis de construire accordés en 2016, une aide de l'État dite « Aide aux maires Bâtisseurs » aurait dû être versée à la commune de Dampmart. Cette aide est toujours attendue !

La commune subit les objectifs qui lui sont fixés, certes, mais les moyens ne suivent pas

Notre commune avec sa très longue histoire est une entité vivante, en perpétuel développement à l'équilibre « fragile ».

Monsieur le Maire avec son équipe municipale se trouve en permanence, à la confluence :

- des besoins et des doléances des habitants,
- des objectifs et des contraintes imposées par l'Etat,
- et des moyens humains, juridiques, d'expertise, techniques et financiers le plus souvent très insuffisants.

Il se bat inlassablement pour maintenir cet équilibre et préparer l'avenir de notre commune.

FINANCES

Impact de la réforme de la taxe d'habitation



La taxe d'habitation a été modifiée par la loi de finances pour 2018. Pour 80% des Français, elle baisse progressivement à partir de 2018, de 30%, puis de 30% à nouveau en 2019 jusqu'à être supprimée en 2020.

La taxe d'habitation est l'une des principales sources de revenu pour les communes et, l'Etat qui a souhaité lutter contre les inégalités de territoire, s'est donc engagé à compenser le manque à gagner sur la base de la taxe 2016.

Ainsi, les communes se verront verser par l'Etat, le montant de la taxe que les contribuables auraient dû acquitter, en l'absence de réforme, sur la base des taux en vigueur en 2016. Si les communes ont décidé d'augmenter le taux de la taxe d'habitation en 2017 et 2018, l'Etat ne compensera pas l'augmentation et les contribuables devront s'acquitter de la différence.

Nous avons pris pour exemple un foyer constitué d'un couple avec 3 enfants, bénéficiant du dégrèvement et ayant acquitté une taxe de 498 € en 2016, 501 € en 2017 et 367 € en 2018.

Les calculs détaillés ci-dessous mettent en évidence la part payée par le contribuable du fait de l'augmentation du taux de la taxe d'habitation de 16.1% en 2016 à 16.8% en 2018.

Ainsi, en 2018, l'impact est de 15 €.

En l'absence d'augmentation des taux de Dampmart, le contribuable aurait donc payé 352 € au lieu de 367€.

	2016	2017	2018	Base de calcul du dégrèvement
Base revalorisée par l'Etat	2 068 €	2 067 €	2 097 €	2 097 € ⁽¹⁾
Taux voté par la commune	16,10%	16,30%	16,80%	16,10% ⁽²⁾
Taxe au bénéfice de la commune	333 €	337 €	352 €	338 €
Taux syndicat des communes	0,0695%	0,0712%	0,0713%	0,0695% ⁽²⁾
Taxe au bénéfice du syndicat de communes	1 €	1 €	1 €	1 €
Base intercommunalité	1 859 €	1 847 €	1 866 €	1 866 € ⁽¹⁾
Taux de l'Intercommunalité	7,91%	7,91%	7,91%	7,91% ⁽²⁾
Taxe au bénéfice de l'intercommunalité	147 €	146 €	148 €	148 €
Taux spécial d'équipement	0,505%	0,502%	0,492%	0,505% ⁽²⁾
Taxe spéciale d'équipement	10 €	10 €	10 €	11 €
Taux GEMAPI			0,0279%	
Taxe GEMAPI			1 €	
TOTAL cotisations	492	495 €	512 €	497 €
Frais de gestion	6 €	6 €	6 €	6 €
Taxe d'habitation	498 €	501 €	518 €	503 € ⁽³⁾
Allègement de 30%			151 €	30% x 503 € = 151 €
Taxe après allègement			367 €	
impact de la hausse des bases				
impact de la hausse des taux de la commune			15 €	

(1) Base 2018 - (2) Taux 2016 - (3)Taxe d'habitation servant de base au dégrèvement



FINANCES

Bilan financier de la réhabilitation de l'ancienne école maternelle et du centre de loisirs

Comme les dampmartois peuvent s'en rendre compte, la réhabilitation des bâtiments publics rue Gambetta touche à sa fin et justifie un bilan financier des travaux, menés en deux phases au cours des années 2017 et 2018.

Les travaux ont permis la création d'un centre de loisirs dimensionné pour accueillir 100 enfants le soir, les mercredis et durant les vacances scolaires, un espace restauration scolaire, un espace dédié aux associations et notamment au conservatoire de musique de Marne et Gondoire.

Le montant du marché global était de 1 367 661 € TTC. Au final, compte tenu de travaux supplémentaires, décidés afin d'optimiser l'usage des bâtiments, et des frais de maîtrise d'œuvre, le coût global brut pour la commune est de 1 320 030 €, effet du FCTVA* compris.

Ce montant a été financé par :

- Des dotations de l'Etat (DETR) : **219 000 €**
- Une subvention de la CAF : **133 000 €**
- La participation du promoteur immobilier de la rue du grand Sentier via le PUP (Projet Urbain Partenarial) : **205 000 €**
- Autofinancement de la commune : **763 030 €**, soit 57.8% du coût.

* Fonds de compensation de la TVA



Programme de la bibliothèque

JAN
Ven
18
10h00

Tapis narratif pour les tout petits de 0 à 3 ans

La conteuse Elisabeth Fournier proposera des contes pour enfants autour de tapis faits de personnages et de décors en tissus. Une invitation à l'imaginaire...

MAI
Sam
4
10h00 - 12h30

Rencontre avec l'artiste plasticien Raphaël Bonello

Son travail oscille entre l'installation, l'assemblage et la conception de pièces uniques à caractère lumineux et sonores. Les objets bricolés deviennent sensibles, rigoureux et ironiques.

MAI
Sam
18
18h30

Apéro au jardin

Pour lancer la saison du jardin partagé venez trinquer dans le jardin. La rencontre sera l'occasion de s'essayer à la fabrication de "Bombes à graines" que nous disséminerons dans les rues de la commune afin de fleurir le plus possible notre environnement.

Toutes les rencontres, activités et ateliers proposés par la bibliothèque de Dampmart sont gratuites.

Pour plus de renseignement au : **06.49.35.52.65**

JS DAMPMARTOISE

Bilan de la saison 2018

Le début de saison pour la JSD Basket a démarré sur les chapeaux de roues,



Notre équipe seniors, fort de son accession en fin de saison dernière à débiter la saison par la Coupe de France où elle a réussi l'exploit d'éliminer au premier tour l'équipe de FONTENAY AUX ROSES qui évolue pourtant dans la division pré-régional (61-56) dans un gymnase ROBY qui n'avait pas connu une telle ambiance depuis des années (photo ci-jointe). Au second tour les joueurs de Brice LLORET ont tenu la dragée haute à l'équipe d'OZOIR/VAL D'EUROPE qui évolue pourtant en Nationale 3, nous avons reçu les félicitations des joueurs et entraîneurs adverses.

Christophe CLERC, président actif, a réussi cette saison à remettre en place une école de Basket, sous la direction de Guillaume BEUDY accompagné de Vincent MARCON

titulaire du contrat civique mis en place cette saison par la JSD. Ils accueillent les samedis de 13h30 à 15h00 les jeunes Dampmartoises et Dampmartoise de 7 à 10 ans.

En plus de ces jeunes basketteurs en herbe, notre club accueille cette saison des enfants dans toutes les catégories (U13 mixtes les mardi 18h30-20h00, U15 les mercredis 18h00-19h30, U17 les mercredis 19h30-21h00 et U20 les jeudis de 19h15 à 21h00).

A l'heure actuelle, notre équipe Senior Masculine réalise un parcours mitigé en championnat DM2. Avec une victoire à NOISIEL et une contre CHELLES et des défaites à LIZY SUR OURCQ et BUSSY SAINT GEORGES.

Contact :

Si vous êtes intéressé pour rejoindre notre club comme joueur, entraîneur ou dirigeant, contactez-nous :
par mail : DampmartBasket@orange.fr
par téléphone : **06.25.17.81.22.**

Vous pouvez retrouver les informations et actualités de notre club sur :

Site internet : www.DampmartBasket.fr

Facebook : [facebook.com/BasketDampmart](https://www.facebook.com/BasketDampmart)

et maintenant sur Instagram : [@dampmartbasket](https://www.instagram.com/dampmartbasket)

LA COMPAGNIE D'ARC DE DAMPMART

14 nouveaux archers nous ont rejoints !

L'année sportive 2019 s'annonce bien pour la compagnie d'arc ! 14 nouveaux archers nous ont rejoints en septembre : 10 adultes et 4 jeunes.

Victimes de notre succès, nous avons malheureusement dû, cette année, refuser plusieurs jeunes (trop jeunes) candidats à l'apprentissage du tir à l'arc.

Notre objectif est d'encadrer et d'accompagner au mieux, chaque nouvel archer. Trop d'élèves débutants dans un groupe altéreraient la qualité de l'enseignement, c'est ce que nous avons voulu éviter.

Evidemment, il y a ceux qui nous ont quitté : pour leurs études, pour le travail, parce qu'ils ont déménagé et même certains juste parce qu'ils avaient envie de faire autre chose. Malgré tout, l'effectif de la compagnie se maintient et nous sommes encore 50 aujourd'hui !



Quelques-uns viennent en couple, certains en duo parent-enfant, d'autre encore viennent seuls, mais tous se retrouvent joyeusement « entre amis » aux entraînements ou pour des moments de convivialité !

La bonne humeur n'empêche pas le sérieux de l'apprentissage et le travail des archers dans chaque discipline ;

Profitions-en pour saluer les résultats de Rémy Barosso, champion départemental fédéral 2018 et de Théo Lefevre, vice-champion départemental et vice-champion régional Beursault 2018. Félicitations !!!



DAMP MART VOLLEY-CLUB

40, 50, 70 ou le Jubilé des Team Dam

**"C'est un club tout en bleu, accroché à son village,
On y vient à pied, pour jouer au volley,
Tout le monde est là, on peut commencer.
On se retrouve ensemble, venant de diverses routes,
Et l'on vient sourire, autour du repas,
Tout le monde est là, on refait l'histoire".**

Dimanche 17 juin 2018, des conditions idéales : de rares nuages, un vent bienvenu, du soleil en quantité.

4 équipes venues d'Annet, Villiers et Dampmart se sont jointes pour fêter le 1er tournoi de la "Team Dam", à l'occasion des 40 ans du club, fondé en 1978.

Après un petit-déjeuner offert par le club pour remercier les participants d'avoir répondu présent (et de si bonne heure un dimanche matin), le tournoi a débuté : des matchs engagés, du beau jeu, des rires, un peu de mauvaise foi bienveillante et du bel esprit.

Outre les matchs du matin et de l'après-midi, cette belle journée fût l'occasion de revoir d'anciens joueurs de Dampmart, et surtout de profiter de la vie entre amis, pa-



rents et enfants, autour d'un barbecue le midi.

A l'occasion de la remise de récompenses aux équipes et d'un cadeau souvenir aux joueurs et représentants de la mairie de Dampmart, nous avons eu le grand plaisir de fêter les 70 ans de notre précédent Président, et ses 50 ans de volley-ball ! (preuve s'il en est que le sport conserve).

La journée s'est achevée par un pot de l'amitié, et tout le monde s'est salué en espérant avoir le plaisir de participer à nouveau à un futur tournoi des Team Dam.

Du côté du club, nous tenons à remercier les joueurs (anciens et actuels), les familles, la Mairie de Dampmart et les Services Techniques.

Ils ont tous permis que ce tournoi, très important pour nous, devienne réalité et soit une réussite.

Espérant que cela vous aura donné l'envie de nous rejoindre la saison prochaine pour jouer tous ensemble tout au long de l'année.

DAMP MART BOXE FRANÇAISE

Prêt pour 2019 !

C'est reparti pour une année sportive qui démarre sur les chapeaux de roues, et profitons de ce début de saison pour refaire un petit résumé de l'année précédente riche en résultats et évènements.



Une date importante est d'ores et déjà à retenir : le 27 janvier 2019

A partir de 11h30 précise au gymnase de Dampmart, le club organise les Championnats de Seine et Marne des - de 18 ans de Savate Boxe Française, venez nombreux encourager nos jeunes champions, qui seront une nouvelle fois très attendus. Vous pourrez voir plus de 100 boxeuses et boxeurs qui auront à cœur de remporter ce précieux sésame synonyme de qualification au championnat d'Ile de France.

Le club, a ainsi organisé ses 4e internationaux de Boxe qui ont réuni plus de 600 personnes au gymnase de Dampmart, un tournoi pour les jeunes (- de 18 ans), où Dampmart a remporté des titres de Champions de Seine et Marne, d'Ile de France, a galement brillé dans les Championnats nationaux et obtenu une médaille de bronze lors de la coupe du monde des - de 18 ans avec Justine Mazet.

Si, vous aussi, vous vous sentez l'âme à relever des défis sportifs ou personnels, et que vous êtes intéressé par la pratique d'un sport de combat aux multiples valeurs, au sein d'un club chaleureux et convivial, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Vous pourrez peut être croisé les

gants, au détour d'un entraînement avec un Champion de France, d'Europe ou du Monde.

Et n'oubliez pas : essayer la Boxe Française, c'est l'adopter comme en témoigne quelques-uns de nos auteurs célèbres :

"La Boxe Française est une science profonde qui exige beaucoup de sang-froid, de calcul, d'agilité, de force. C'est le plus beau développement de la vigueur humaine, une lutte sans autres armes que ses armes naturelles où l'on ne peut être pris au dépourvu."

Théophile Gautier



MULTI CLUB

Un anniversaire haut en couleur

Les sections de Multi Sports, Break Dance et Modern Jazz nous ont émerveillés.

En ce samedi 30 juin, le gymnase après plus de neuf heures de préparatif (protection du sol, montage des coulisses, des décors, des tribunes, et installation des chaises et bancs), était prêt pour le Gala du 40 ème anniversaire du Multi Club.

Certains des fondateurs étaient présents pour admirer les sportifs jongleurs, les danseurs et leurs jetés, leurs déboulés, leurs pirouettes, leurs duels.



ANIMA'SCRAP77

Anima'Scrap77 fait son cinéma

Un atelier géant appelé "CROP" dans le langage "SCRAP" (oui ces mots existent bel et bien et sont utilisés dans le monde des Scrapeuses hihi) était organisé par l'association Anima'Scrap77 lors du week-end des 13 et 14 octobre 2018.

Comme metteur en scène : la talentueuse et adorable Scrapeuse Belge Christelle Henrickx alias Scrapistelle

Au programme : la réalisation de 2 albums pour y mettre nos plus belles photos, des surprises, 1 challenge, de bons gâteaux et viennoiseries confectionnés par notre Boulanger/Pâtissier Jean-François Noël, de la bonne humeur, du partage et des fous rires.

Sur le plateau de tournage : des participantes formidables, des boutiques généreuses Scrapistelle.net et Aux Mains Créatives avec Valérie Bazire.

La décoration réalisée avec mes complices Gigi, Patou et Anne-Marie.

De très bons moments précieux qui apportent ces petits plus de bonheur dans notre quotidien !!

Je remercie chaleureusement Christelle et Valérie de leur présence, les formidables participantes, mes complices pour leur précieuse aide et notre Municipalité de Dampmart pour nous permettre de créer de tels événements grâce aux prêts de salles et matériels dont nous avons besoin !



DAM'ART

Nouveau : venez avec 1 idée, repartez avec 10 !!!

Le vendredi après midi de 14 à 17h, autour d'un café, venez échanger, créer, réaliser des objets en papier, carton, tissu, laine... etc

Amenez vos ouvrages en cours de réalisation (tricot, crochet, broderie...)

Une fois par mois : atelier à thème pour ceux qui le souhaitent.

Rejoignez nous et ensemble préparons Noël : carterie, encadrement basique, décorations de sapin et de table et travaux manuels.

Contact :

Madame Patricia D'Halluin au : **06 10 09 77 37**
ou par mail : patriciadhalluin@yahoo.fr

Nous aurions besoin et récupérons : boutons, pelotes de laine, fil, corde, coupons de tissu, papier dessin, aiguilles à tricoter, crochets, livres tricot et travaux manuels.

Le jeudi vous pouvez aussi découvrir le patchwork ! L'atelier est ouvert de 9h à 16h, vous venez le matin ou l'après midi mais si vous avez envie pourquoi pas les deux !



Le petit café est aussi au programme voir même la petite brioche !

Je vous propose pour commencer cette discipline un patchwork qui vous fera découvrir le piécé et l'appliqué, un ouvrage à la portée des débutantes.

Si vous faites déjà du patchwork venez vous joindre à nous pour un moment convivial.

Contact :

Madame Eveline Mercier au : **06 23 84 13 40**
ou par mail : evelinemer@gmail.com

AMICALE DES ANCIENS

Venez nous rejoindre !



Notre Amicale se porte toujours très bien. Nous avons cette année quelques « petits nouveaux » qui semblent bien apprécier ce que nous leur proposons.

Bien entendu, vous pouvez toujours vous inscrire parmi nous, si vous avez plus de 55 ans et si vous avez envie de connaître du monde, de faire des voyages, des visites diverses ou de participer à nos réunions deux après-midi par

semaine pour discuter, jouer, vous détendre entre « amis ».

Nous avons fait plusieurs voyages cette année, dont un de deux jours en Hollande, sous un beau soleil, nous avons pu admirer ce beau pays et surtout le parc rempli de superbes tulipes.

En 2019 nous prévoyons d'aller 2 jours début juin à Blois puis au parc de Beauval.

D'autres voyages sont en train de prendre forme également. Début décembre nous irons au château de Vaulx-le-Vicomte déjeuner au château et admirer toutes les illuminations de Noël.

Donc, si le cœur vous en dit, si vous vous sentez seul (e), nous serons ravis de vous accueillir parmi nous.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 16 mars 2019 à 10h30 dans l'ancienne salle de cantine rue Gambetta.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez m'appeler au **06.88.81.19.84.**

Guide du bon voisinage

Travaux faisant l'objet d'une déclaration en mairie

Les travaux de faible importance sont exemptés de permis de construire mais doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie dès lors que la surface de plancher est supérieure à 5 m².

Les travaux concernés :

- les ravalements de façades
- les clôtures
- l'installation de piscines dont la surface de plancher est inférieure à 40 m' et ne dépassant pas 150 m'
- les châssis de toit, et, de manière générale, toute modification de l'aspect extérieur d'une construction
- les antennes paraboliques de plus de 1 m de diamètre
- les vérandas, les terrasses ou abris divers et de manière générale, tout élément de construction dont la surface de plancher est inférieure à 40 m' (au-delà, il faut un permis de construire).

L'entretien des trottoirs

CE QUE DIT LA LOI : L'article L.2212 du code général des Collectivités Territoriales oblige chaque riverain à entretenir son trottoir et l'art. 1384 du Code Civil engage sa responsabilité civile en cas d'incident ou d'accident.

Même si les rues de la commune sont régulièrement nettoyées, il relève de devoir de chacun d'apporter sa contribution en ce qui concerne le maintien de la propreté des voies publiques, à savoir :

- Le nettoyage et balayage des trottoirs et caniveau situés devant votre habitation, au moins une fois par semaine ;
- Le déblayage des trottoirs en cas de chute de neige ou de verglas.

CONSEIL : En cas d'inexistence de trottoir, c'est la chaussée ou une bande de même largeur qui doit être entretenus devant votre propriété.

Les nuisances sonores

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies ou autres instruments et outils particulièrement bruyants et servant au travail du sol, sont autorisés aux horaires suivants :

- De 7h à 20h les jours ouvrés ;
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30 ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

En cas de conflit, privilégiez la communication !

Les conflits de voisinage sont aussi nombreux que variés. Mieux vaut essayer de trouver une solution à l'amiable avant d'entreprendre des démarches judiciaires.

La collecte des déchets

CE QUE DIT LA LOI : Selon le code général des Collectivités Territoriales, notamment les art.L.2224-16 et R.2224-23 à R.2224-26 les communes ont réglementé le dépôt des ordures ménagères sur leur territoire afin de préserver la santé et la salubrité publique.

Le riverain doit respecter les dates de dépôt des ordures ménagères sur la voie publique les jours suivants :

- La veille du jour de collecte à partir de 19h ;
- Le jour de collecte au plus tard à 5h du matin.

Pour notre commune :

- Les ordures ménagères sont les lundis et jeudis ;
- Le tri sélectif les vendredis ;
- Les extra-ménagères les premiers lundis de chaque mois pairs (le 4 février 2019, le 1^{er} avril 2019...)

CONSEIL : Des déchetteries sont également à votre disposition sur le territoire. Pour notre commune le Sietrem : 3 rue du Grand Pommeraye, 77400 Saint-Thibault-des-Vignes

L'entretien des jardins et des terrains privés

CE QUE DIT LA LOI : Les articles L.2212-2 et L.2213-25 du code général des Collectivités Territoriales autorisent le Maire à adresser aux propriétaires une mise en demeure de défrichage, de nettoyage du terrain ou d'abandon de déchet.

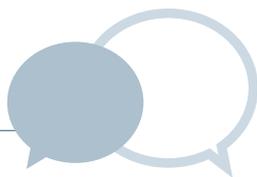
Les terrains non entretenus (racines, ronces, pousses de chardons, etc...) de même que les plantations (arbres, arbustes, etc...) empiétant sur les propriétés alentours peuvent devenir une véritable nuisance et source de conflit pour le voisinage.

Ce dernier peut être alors en droit d'exiger la coupe des branches d'arbres surplombant sa propriété, et ce, qu'elle que soit la hauteur.

CONSEIL : si ce sont des racines ou des ronces qui empiètent sur votre propriété, vous êtes en droit de les couper vous-même.



Tribune libre



Les articles écrits dans cette rubrique le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Majorité municipale

Dampmart l'Avenir Ensemble

1. Transport en commun. Après de très longues batailles, enfin et dès le 7 janvier, un important renfort de la desserte de Dampmart par la ligne 04 sera mis en place, en semaine, mais aussi les samedis, dimanches et jours fériés. De plus, dans un premier temps, la desserte depuis Dampmart de la zone commerciale des Vallières à Thorigny sera assurée 1 fois le matin et 1 fois l'après midi en semaine. Un nouvel arrêt à l'angle de la rue de Carnetin et de rue Daniel Leduc sera créé.

Ce résultat positif a été obtenu par l'engagement de vos élus et surtout par votre assiduité dans l'utilisation des services. Les dampmartois sont les premiers utilisateurs du transport à la demande.

2. Un projet de réhabilitation de bâtiment a été initié sur les conseils de l'Etat, en partenariat avec l'Etablissement Public Française d'Ile-de-France (EPF IDF) et une association : Atelier pour l'Initiation, la

Production et l'insertion (AIIPI). La commune devait acheter le bâtiment et par contrat dit « de réhabilitation », le confier à une association agréée (AIIPI), à charge pour cette association de réaliser les travaux de réhabilitation, d'y réaliser des logements sociaux (3) et d'en assurer la gestion et l'entretien pendant la durée du bail (25 ans). A l'issue des 25 ans, le bien devait revenir dans le domaine communal. Les investissements de la commune, tant pour l'achat que la participation devaient être déductibles des versements pour le calcul des pénalités infligées par l'Etat pour non respect des objectifs de la Loi SRU. L'imbroglio des « normes » et les lenteurs administratives, nous ont conduits à acter l'infaisabilité de finaliser ce projet, (coût prohibitif supérieur à une construction neuve).

Le problème de la réhabilitation ou de la rénovation urbaine se pose.

Jacques Pottier
1^{er} adjoint

Groupe d'opposition

Autrement Dampmart

Dampmartoises, Dampmartois.

Notre commune, depuis quelque temps, vit au rythme des travaux :

- Les constructions de logements.
- L'assainissement (rue Émile Blanchet, rue du Grand Sentier, rue Arthur Boucher, rue d'Alger, rue du Château,....).
- La réfection de la Place du Général Leclerc.
- L'aménagement des berges de la Marne.

Si tous ces travaux sont indispensables, ils aggravent les difficultés quotidiennes des habitants dont la préoccupation principale reste les déplacements intra-muros aux heures de pointes et ceux vers la gare SNCF.

Nous répétons que la généralisation du marquage au sol ne fait que favoriser le stationnement des riverains, qu'il n'apporte aucune amélioration à la circulation. Quant aux radars pédagogiques, dont le choix des emplacements n'est pas toujours judi-

cieux, leur efficacité reste à prouver.

On nous a promis l'élaboration d'un plan de circulation après la fin des grands travaux, souhaitons qu'il se fasse en concertation la plus large possible et profitons en pour rappeler aux usagers leurs droits et surtout leurs devoirs.

Enfin pour les nouveaux habitants de Dampmart présents et à venir, ne serait-il pas souhaitable d'instaurer des réunions d'information ?

RAPPEL: les réunions du conseil municipal sont publiques, les dates sont affichées sur les panneaux municipaux et sont annoncées sur la page Facebook de Dampmart, le moment venu. Nous souhaitons votre présence, sachant qu'après la clôture de la réunion du conseil, monsieur le Maire répond aux questions qui peuvent lui être posées par le public.

**André CANAPE, Yvone PASQUIER,
Jean Pierre PRIEUR, Céline LEDOUX**

Communiqué sur la vente de calendriers

Plusieurs habitants des communes du SIETREM nous ont informés du passage à domicile de colporteurs qui proposent la vente de calendriers 2019 pour le compte du syndicat ou du prestataire de collecte (SEPUR).

Le SIETREM n'autorise aucun agent à vendre des calendriers en son nom et ne cautionne sous aucun prétexte le démarchage en porte-à-porte. Ces sollicitateurs ne sont donc pas des agents du syndicat et ne sont en aucun cas mandatés par la collectivité.

Par ailleurs, la position du groupe SEPUR (titulaire du marché de collecte des ordures ménagères, collectes sélectives

et encombrants) concernant la vente des calendriers est la suivante : aucune carte professionnelle ou attestation autorisant à un quelconque démarchage commercial (étrennes) n'a été fournie aux agents de l'entreprise. La Direction rappelle qu'il est strictement interdit d'utiliser la raison sociale ou le logo SEPUR, que les heures de travail de ces agents sont exclusivement réservées aux actions de collectes des déchets ménagers, et que tout contrevenant à ces directives s'expose à d'éventuelles poursuites ou sanctions.

En cas de doute ou de démarchage malveillant, veuillez alerter la police municipale ainsi que votre mairie.

Etat-Civil



Bienvenue à...

GONCALVES Isis ■ **ROISY** Arthur, Gregory, Philippe ■ **IDERIS** Ralph, Wesly ■ **JUZIO BAUDRY** Axel, Michel, Thierry ■ **LADRILLE LOUINASSE** Aedan, John, Pascal ■ **LOPES TAVARES** Valentine ■ **ROGER** Gabin ■ **TEIXEIRA** Rafael, Nelson, Francisco ■ **VANCENBROCK** Leyann, Meyer, Michel, Thierry.



Ils se sont unis...

ANSART Samuel Hervé Denis & **ILLIAQUER** Virginie Marie ■ **BOTTA** Sébastien Angelo Gratiën & **BRESSON** Pascale Emmanuelle ■ **LANGEVIN** Fabrice Louis & **RUFFIER** Catherine Dorothee ■ **ROBIN** David Daniel & **TERRACIER** Marie-Laure, Christine ■ **SYNDA** Zenaïde Stanislas & **NKAVOUA-LOUTAYA** Rachel.



Ils nous ont quittés...

AUBRY Adda Marie, née COSTARELLI ■ **BEDU** Jacqueline, Andrée, née DAVID ■ **BOISYVON** Christianne, Léontine, née KLOTZ ■ **CHAGNON** Josiane Marie Amélie, née LETESSIER ■ **BORDÉ** Antony, Charles ■ **CAYROCHE** Marguerite Roberte Yvonne, née PIERRE ■ **CHMELEFF** Jean-Marie, Alexandre ■ **COULON** René, Jean, Pierre ■ **DEMONCHY** André, René ■ **DOLEZ** Jacques, Fernand, Omer ■ **DOUCET** André Pierre Lucien ■ **FRANC** Huguette Aline, née DOREZ ■ **KEHLI** Bouziane ■ **MARQUES LEITE** José ■ **PÉROTTE** Yvonne, Zilva, Alphonsine, née BOUTON ■ **ROLLIN** Constance, Elisa, née DIARD ■ **TRESSE** Clelia, née ABBATE ■ **VAREY** Adeline, Lucienne, née VANHOUTTE ■ **ZURAWSKI** Jacqueline, Céline, née DÉPREZ.

CONSEILS IMMOBILIER





Yohan FAYOL
Conseiller immobilier

☎ 06 38 34 02 92
✉ yohan.fayol@ladfrance.fr



Suivez-nous sur [i@dFrance](#)

Mairie de Dampmart

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Vendredi :
9h - 12h / 14h30 - 17h15

Mercredi : fermé au public

Judi :
9h - 12h / 14h30 - 18h30

Samedi (permanence état civil) :
9h - 12h30

7 rue du Château - 77400 DAMPMART

Tél. : 01 64 30 13 45

Fax : 01 64 02 27 52

Email : mairie@dampmart.fr

Centre de loisirs
et restauration scolaire : 01 64 30 04 33

www.dampmart.fr

Ville Dampmart



MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Régie publicitaire

**Vous souhaitez
communiquer dans
L'écho de Dampmart ?**

Contactez le service
Communication
de Dampmart.

Tél. :
01 64 30 13 45

Email :
mairie@dampmart.fr



Echo de Dampmart

Magazine d'Informations Municipales

Dépôt légal : n° 97 ARC 013

Directeur de la publication : **Laurent Delpech**

Rédaction : **Commission Communication
& Information de la Mairie de Dampmart**

Conception - Réalisation : **Grégory Pigenel**

Photos : **Mairie de Dampmart, Fotolia**

Impression : **Saxoprint**

RCS : Nanterre 501 516 645

Tirage : **1 700 exemplaires**

La rédaction se réserve le droit de raccourcir, modifier les articles sans en changer le sens et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.

GARAGE DE LA MONTAGNE



4 RUE ANTOINETTE LABOUR
77400 DAMPMART

01.64.02.17.73
07.82.25.84.21

FRUITS, LÉGUMES ET ŒUFS LIBRE-SERVICE Direct producteur 7j/7

Tomates, carottes, salades, œufs ainsi que fruits
et légumes de saison en barquettes ou à l'unité



13, rue de Château
77400 DAMPMART



AMBULANCES * GADAN *



01 64 30 03 31

URGENCE CONSULTATION HOSPITALISATION
DIALYSE RADIOTHÉRAPIE REEDUCATION

à votre service 7 jours sur 7

8 Allée des Rousselets - 77400 THORIGNY

ETS GRANIER G.

de Père en Fils, depuis 1972 à Thorigny sur Marne

SPECIALISÉS en TRAVAUX de COUVERTURE
Tuiles, zinc, ardoises, Polytuil, gouttières, rives...

Qualifiés RGE ISOLATION toiture et combles
CHARPENTE - BARDAGE - VELUX
ÉTANCHÉITÉ toiture-terrasse



13, Allée des Rousselets
77400 THORIGNY sur MARNE
☎ 01 64 30 14 34 - www.granier-g.com

Marie CLERC Toutes assurances

N° Orias 07028991

Auto - Habitation - Epargne
Retraite - Santé



réinventons / notre métier

12, rue St Laurent 77400 LAGNY SUR MARNE
Tél. : 01 64 30 05 83 - Fax : 01 60 07 38 35
agence.marieclerc@axa.fr



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT, D'EAU POTABLE, DE VOIRIE ET DE MISE EN CONFORMITE D'ASSAINISSEMENT



SIÈGE SOCIAL

76 Rue Viollet Le Duc • 94214 LA VARENNE cedex
Tél : 01.48.83.36.57 • limousine94@lalimousine.fr



AGENCE TRAVAUX

9 Rue Saint Blandin • 77700 BAILLY ROMAINVILLIERS
Tél : 01.60.43.02.27

Intermarché SUPER

THORIGNY-SUR-MARNE

VOTRE MAGASIN EST TRANSFÉRÉ

ALLEE DES ROUSSELETS
ZAC DES VALLIÈRES
Tél. 01 60 07 56 15

Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



du lundi au samedi :
de 8h30 à 20h00
le dimanche : de 9h à 12h30

GALERIE MARCHANDE



2500 m²
POUR MIEUX
VOUS SERVIR
PLUS DE CHOIX

LES SERVICES À VOTRE DISPOSITION

*Modalités complètes du service disponibles
à l'accueil de votre magasin.



NOUVEAUX RAYONS
CAVE À VINS
TEXTILE
MAREE - BIO ELARGI